

Ligue des Droits de la Personne dans la région des Grands Lacs (LDGL)
Siège social : Kigali-Rwanda B.P. 3042 Kigali
Tél. : (250) 7 33 07
E-Mail : ldgl@rwandatell.Rwanda1.com

**SEMINAIRE SUR LE ROLE ET L'IDENTITE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA REGION DES GRANDS
LACS
(Ngozi, du 18 au 22 juin 2001)**

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Nous, membres des organisations de la société civile du Burundi, de la République Démocratique du Congo, et du Rwanda, réunis à Ngozi en République du Burundi, du 18 au 22 juin 2001 autour du thème : "Le rôle et l'identité de la société civile dans la région des Grands Lacs", à l'initiative de la Ligue des Droits de la Personne dans la Région des Grands Lacs,

- Constatant la nécessité de renforcer la dynamique de la société civile dans nos trois pays respectifs notamment par la mise en place des cadres de concertation au niveau national et régional ;
- Conscients du rôle que doit jouer la société civile dans la promotion de la paix, de la bonne gouvernance et la culture de la démocratie ;
- Convaincus que la guerre et les conflits politico-éthniques constituent un obstacle majeur à l'épanouissement et au développement de toute société ;
- Déterminés à saisir toutes les opportunités qu'offre l'Accord de partenariat de Cotonou, pour le développement de nos trois pays en général et le renforcement de la société civile en particulier ;

1. décidons :

- d'assurer la restitution du séminaire de Ngozi aux organisations de la société civile de chacun de nos pays ;
- de mener des actions de lobbying auprès des gouvernements de l'Union Européenne en vue d'une plus grande implication de la société civile dans la mise en application de l'Accord de partenariat de Cotonou ;
- de mettre en place des mécanismes de collaboration entre nos trois sociétés civiles respectives.

2. exprimons notre préoccupation face aux graves atteintes à la vie et aux libertés publiques notamment la liberté d'association, d'expression et de réunion.
3. Lançons un appel pressant à l'endroit de la classe politique de nos trois pays respectifs, de toutes les parties en conflit et de la communauté internationale pour qu'ils s'impliquent davantage et sans tergiversation dans la mise en application effective des accords d'Arusha et de Lusaka en vue de rétablir rapidement la paix et la sécurité dans la région.
4. Recommandons :

A. AUX GOUVERNEMENTS DE NOS TROIS PAYS RESPECTIFS ET AUX DIFFERENTS MOUVEMENTS REBELLES EN CE QUI LES CONCERNENT :

- De garantir le droit à la vie ;
- De libérer les espaces de liberté et de s'interdire toute ingérence dans l'organisation interne de la société civile ;
- D'associer la société civile dans la mise en application de l'Accord de partenariat de Cotonou, conformément à son article 4, titre 1, chapitre 2.

B. A la L.D.G.L.

- De contribuer à la mise en place des cadres de concertation de la société civile au niveau national et régional ;
- De vulgariser le contenu de l'Accord de partenariat de Cotonou ;
- De s'impliquer davantage dans la résolution des conflits qui déchirent nos trois pays ;
- D'améliorer les mécanismes de communication avec ses partenaires.

Fait à Ngozi, le 22 juin 2001

LE SEMINAIRE.-

DECLARATION DES PARTICIPANTS AU SEMINAIRE

A l'issue du séminaire organisé par la Ligue des Droits de la Personne dans la Région des Grands Lacs (LDGL) à Ngozi du 18 au 22 juin 2001 sur le rôle et l'identité de la société civile dans la région des Grands Lacs.

Nous, Participants venus du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda, sommes unanimement préoccupés par :

- La persistance des conflits armés dans la région qui compromet gravement la sécurité des personnes et des biens ;
- Le blocage dans la mise en application de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi ;
- La lenteur dans la mise en application des accords de paix de Lusaka pour la République Démocratique du Congo ;
- L'insuffisance de l'engagement de la communauté internationale face à cette situation préoccupante ;
- Le fait que le Burundi est particulièrement plongé dans une impasse politique susceptible de conduire le pays à une crise humanitaire de plus grande ampleur.

Compte tenu de ce qui précède ,

Nous, Participants au séminaire de Ngozi, condamnons sans ambages :

- Les commanditaires de la guerre et leurs alliés qui privilégient la voie de la violence pour accéder ou se maintenir au pouvoir ;
- Le laxisme et le silence d'une grande partie de la communauté internationale vis-à-vis des violations flagrantes et permanentes des droits de la personne humaine dans la région.

Nous, Participants au séminaire de Ngozi ,

- En appelons aux belligérants d'arrêter sans délais les hostilités et d'emprunter la voie obligée des négociations ;
- Demandons aux sociétés civiles du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda, de s'impliquer davantage dans le processus de rétablissement de la paix dans la région ;

- Demandons à la communauté internationale d'exercer une pression sur les belligérants en prenant des mesures appropriées pour la mise en application des accords de paix.

Fait à Ngozi, le 22 juin 2001

LES PARTICIPANTS.-

ACTIONS ET STRATEGIES

1^{ère} ACTION : MISE EN PLACE DES CADRES DE CONCERTATION AU NIVEAU REGIONAL ET NATIONAL.

N°	Stratégies	Acteurs	Calendrier
1	Mettre à profit la restitution du séminaire de Ngozi pour renforcer ou mettre en place des cadres nationaux de concertation.	- LDGL - Burundi : ITEKA/COSYBU - RDC : Sud-Kivu : Héritiers de la Justice Nord-Kivu : Commission Justice et Paix - Rwanda : POER	Dernière semaine du mois de juillet 2001
2	Assurer la liaison entre les trois structures nationales et appuyer l'émergence et la mise en place d'une concertation régionale	- LDGL - Burundi : ITEKA/COSYBU - RDC : Sud-Kivu : Héritiers de la Justice Nord-Kivu : Commission Justice et Paix - Rwanda : POER	Dernière semaine du mois de juillet 2001

2^{ème} ACTION : VULGARISATION DE L'ACCORD DE COTONOU

N°	STRATEGIES	ACTEURS	CALENDRIER
1	Elaborer un projet de vulgarisation de l'Accord de Cotonou	LDGL	Fin juillet 2001
2	Rassembler la documentation sur l'accord de Cotonou	LDGL	Fin juillet 2001
3	Elaborer et diffuser des outils pédagogiques de vulgarisation de l'Accord de Cotonou	LDGL	Fin juillet 2001
4	Mener des actions de lobby auprès des gouvernements et de l'Union Européenne en vue d'une plus grande implication de la société civile dans la mise en application de l'accord de Cotonou.	- LDGL - Burundi : ITEKA/COSYBU/ CAFOB/ABJ - RDC : Bureau de Coordination de la société civile - Rwanda : POER	Août 2001

3^{ème} ACTION : ORGANISATION D'UNE CONFERENCE DE PRESSE SIMULTANEE DANS LES 4 ZONES

N°	STRATEGIES	ACTEURS	CALENDRIER
1	Production des documents de travail	LDGL	Fin juillet 2001
2	Présentation de la conférence de presse	- LDGL - Burundi : ITEKA/OAG/ABJ/ STEB - RDC : Sud-Kivu : Héritiers de la Justice-TST Bureau de Coordination CEDAC Commission J&P Nord-Kivu : Commission Justice et Paix CRONGD - Rwanda : Pro-femmes/TH CESTRAR	Fin juillet